

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 2 (1857)  
**Heft:** 20

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE

## SUISSE

---

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Le prix pour l'année courante est fixé à 6 fr. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

---

SOMMAIRE. — Des carrés d'infanterie. — Camp de Châlons. — Les officiers suisses aux camps d'Allemagne. — Bibliographie. Souvenir de l'armée sarde en Crimée. — Chronique.

---

### DES CARRÉS D'INFANTERIE.

*Mémoire présenté, au concours d'infanterie de l'année 1856, par M. le major Stocker, de Lucerne, sur la question : " L'armée suisse a-t-elle besoin de deux sortes de carrés ; sinon quelle sorte de carré offrira la formation la plus simple et la plus résistante <sup>1</sup>. "*

*Motto : Primum omnium oculi auditus  
que vincuntur.*

La question à résoudre se divise d'après son sujet en deux parties. Suivant qu'on résoudra affirmativement ou négativement la première partie, savoir : " a-t-on besoin de deux carrés ? " la seconde partie sera dans un sens plutôt que dans un autre.

Nous ne balançons pas à répondre négativement à la première question, et nous en donnerons les raisons en peu de mots :

La nécessité d'une ou de plusieurs sortes de carrés, devrait ressortir du but qu'on se propose par ceux-ci. Le carré est une formation de combat qu'on ne peut employer avantageusement que contre la cavalerie. La cavalerie, grâce à sa grande mobilité, peut nous attaquer subitement sur le flanc ou à revers ; c'est pour cela que nous sommes obligés d'avoir contre elle une formation qui nous permette de faire face de tous les côtés. Dans tout autre cas les carrés sont plutôt désavantageux, vu leur peu de mobilité, vu le point de mire qu'ils offrent au feu de l'artillerie ennemie, presque aussi dangereux

<sup>1</sup> Ce mémoire, ainsi que celui de M. le lieutenant-colonel Hofstätter, que nous avons publié dans notre numéro du 23 mars 1857, a reçu un prix de 150 fr. Nous le traduisons de la *Schweizerische Militär-Zeitung*, de Bâle. Pour terminer l'examen de cette question intéressante des carrés, nous publierons prochainement un autre mémoire de M. le colonel Massé, de Genève, présenté également au concours.